



Activité opérationnelle

73 INTERVENTIONS

du 14 au 15 octobre 2022

Nombre d'appels reçus par le CTA-CODIS : 381



44 SUAP



9 AVP



2 INC



Ø RCH



18 DIV

54 INTERVENTIONS

du 15 au 16 octobre 2022

Nombre d'appels reçus par le CTA-CODIS : 312



29 SUAP



5 AVP



2 INC



2 RCH



13 DIV

SUAP : Secours d'urgence aux personnes
RCH : risque chimique et radiologique

AVP : accident sur la voie publique
DIV : opération de protection

INC : incendies

Retrouvez toute l'actualité des sapeurs-pompiers de la Vienne sur www.sdis86.net ou sur nos réseaux sociaux :





43 INTERVENTIONS

du 16 au 17 octobre 2022

Nombre d'appels reçus par le CTA-CODIS : 255



35 SUAP



3 AVP



2 INC



Ø RCH



2 DIV

107 INTERVENTIONS

du 17 au 18 octobre 2022

Nombre d'appels reçus par le CTA-CODIS : 491



32 SUAP



11 AVP



2 INC



Ø RCH



58 DIV

SUAP : Secours d'urgence aux personnes
RCH : risque chimique et radiologique

AVP : accident sur la voie publique
DIV : opération de protection

INC : incendies





58 INTERVENTIONS

du 18 au 19 octobre 2022

Nombre d'appels reçus par le CTA-CODIS : 384



38 SUAP



10 AVP



3 INC



1 RCH



5 DIV

57 INTERVENTIONS

du 19 au 20 octobre 2022

Nombre d'appels reçus par le CTA-CODIS : 333



38 SUAP



3 AVP



3 INC



1 RCH



7 DIV

SUAP : Secours d'urgence aux personnes
RCH : risque chimique et radiologique

SUAP : Secours d'urgence aux personnes
RCH : risque chimique et radiologique

SUAP : Secours d'urgence aux personnes
RCH : risque chimique et radiologique





62 INTERVENTIONS

du 20 au 21 octobre 2022

Nombre d'appels reçus par le CTA-CODIS : 421



41 SUAP



6 AVP



3 INC



Ø RCH



7 DIV

- Interventions marquantes -

17 octobre :

Suite à un épisode orageux, 45 interventions ont eu lieu dont 2 pour arbre tombé sur la voie publique.

20 octobre :

Les sapeurs-pompiers de la Vienne sont intervenus pour un homme d'environ trente ans ayant fait une chute de 10 mètres depuis une falaise sur le toit d'une maison. Bilan : blessé grave, évacué par technique SMP.





Actualités institutionnelles



COURSE D'ORIENTATION À MONCANTOUR

Samedi 15 octobre après-midi s'est déroulée la course d'orientation 6^{ème} et dernière épreuve du défi inter-centres 2022 à Moncontour. 92 Participants de 19 centres de secours ont participé à cette épreuve permettant à travers une activité physique ludique de découvrir les charmes de la commune. Les vainqueurs de cette édition 2022 sont Jordane DUMONT et Florian CHESNES du Centre de Secours de Chauvigny, devant Benoit GABIN et Hugo BERTON du Centre de Secours de Saint-Gervais -les-Trois- Clochers et complétant le podium Maxime LHUILLIER et Aymeric BOUGOT du CS des Ormes.

Concernant le classement par centre de secours, la victoire revient à Loudun devant Civray et Saint Gervais les 3 Clochers.

Prochain rendez-vous le 09 décembre prochain à Mirebeau pour la soirée de remise des récompenses où seront mis à l'honneur l'ensemble des centres de secours et les meilleurs sportifs de l'année 2022.





Actualités institutionnelles

FORMATIONS

INFORMATION PRÉVENTIVE AUX COMPORTEMENTS QUI SAUVENT (IPCS)

Du 10 au 14 octobre, trois sapeurs-pompiers du département ont suivi la formation : Information Préventive Aux Comportements qui Sauvent (IPCS) en Seine-et-Marne.



JOURNÉE D'INITIATION À L'IUT DE POITIERS

Dans le cadre de la journée de la santé et de la sécurité, les sapeurs-pompiers de la Vienne se sont rendus ce jeudi 20 octobre, à l'IUT site de Poitiers pour initier les étudiants aux gestes qui sauvent et aux risques incendie.

Ce partenariat est aussi en vigueur pour le site de Niort et de Châtelleraut.





Actualités institutionnelles



RENCONTRE AVEC LES ÉLUS DU SECTEUR D'INTERVENTION DU CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE MONTMORILLON

Le lundi 17 octobre dernier, une réunion d'information a été organisée au centre d'incendie et de secours de Montmorillon, à destination des élu(e)s du secteur.

En présence de Madame Marie-Jeanne BELLAMY, Présidente du conseil d'administration du SDIS de la Vienne, et du Colonel hors classe Christophe LANDRIEU, Directeur départemental et chef de corps, les sujets suivants ont été abordés :

- Présentation des actions du Service départemental d'incendie et de secours de la Vienne sur les communes défendues en premier appel par le centre d'incendie et de secours de Vivonne en termes :
 - D'activité opérationnelle
 - De prévention incendie
 - De défense extérieure contre l'incendie ;
- Présentation des enjeux locaux notamment en termes de développement du volontariat et des autres formes d'engagement citoyen ;
- Présentation des missions attendues du correspondant incendie et secours au sein du conseil municipal.

Parmi les élus du secteur, étaient présents les maires de HAIMS, LATHUS SAINT REMY, PLAISANCE, JOUHET et LEIGNES SUR FONTAINE.

Un moment de convivialité a permis de poursuivre les échanges à l'issue de la réunion.





Actualités institutionnelles

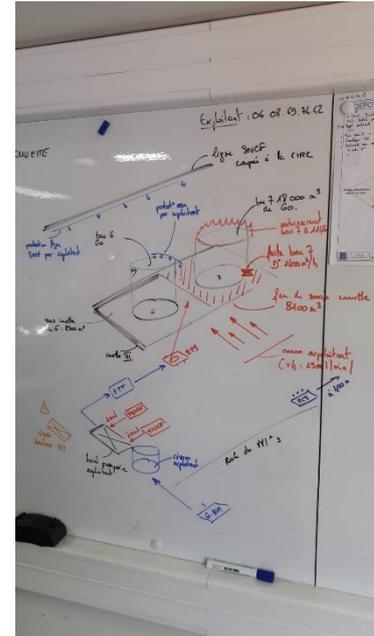
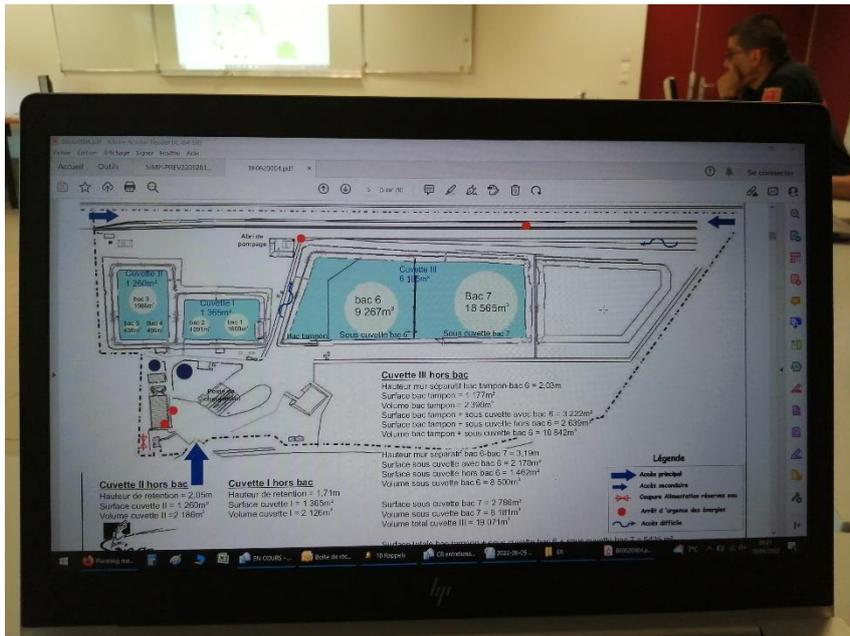
Formation de Maintien et de Perfectionnement des Acquis Cas Concrêt Opérationnel (FMPA CCO)

Monsieur le Préfet de la Vienne a souhaité tester le 20 octobre 2022, les vulnérabilités potentielles du dépôt pétrolier Bolloré situé sur la commune de Chasseneuil.

Afin de se préparer au mieux à cet exercice préfectoral, trois formations de maintien des acquis des membres de la chaîne de commandement ont été organisées les 29 septembre, 12 et 13 octobre.

Les capacités d'extinction des engins du corps départemental en moyens mousse, les rappels réglementaires et les évolutions futures ainsi que les techniques opérationnelles face aux feux de liquide inflammable ont notamment fait l'objet de ses 3 FMPA.

Encadrées par des personnels référents du Groupement technique et logistique du Centre d'Incendie et de Secours Mixte de Poitiers et par le Commandant Gilles GONIN du SDIS 16, référent national des feux de liquides inflammables (LIF), elles ont notamment, grâce aux mises en situation opérationnelles étudiées, permis à chaque cadre de mener à bien les différentes missions de l'exercice préfectoral pour les établissements Bolloré.





Actualités institutionnelles

EXERCICE BOLLORÉ À CHASSENEUIL-DU-POITOU

La préfecture de la Vienne a organisé ce jeudi 20 octobre un exercice de sécurité avec l'entreprise BOLLORÉ ÉNERGY, site de stockage de carburant localisé à Chasseneuil-du-Poitou.

Afin de tester le plan d'intervention en cas de problème, les autorités ont simulé un incendie fictif. Une cellule de crise s'est tenue à la préfecture avec un poste de commandement (PC) de pompiers à Chasseneuil.





Revue de presse



Condamné pour violences sur sa femme et sa belle-mère



Écouter l'article

Les Ormes

Ils racontent deux histoires aux antipodes. Sa femme l'accuse de violence et d'un comportement tyrannique. Mohammed assure qu'elle est prête à tout pour le garder. « *Même à se faire mal pour ça. Je tombe des nues... Je n'ai plus envie d'entendre parler d'elle...* », lance le trentenaire jugé en comparution immédiate ce vendredi 14 octobre.

Il vient d'entendre que sa femme a dénoncé, alors qu'il était en garde à vue, des violences répétées depuis un an et demi et son envie d'une séparation. Il raconte avec force détails leur relation compliquée par cette belle-mère, qui n'aimerait ni les Algériens ni les musulmans. Leur mariage religieux aurait achevé de couper les ponts entre sa femme et sa mère. Mardi, il a vu cette dernière pour la première fois aux Ormes. Une rencontre violente. « *Quand elle m'a vu, elle m'a dit va t'en, va t'en! Elle m'a vidé une bombe lacrymo au visage, c'est vrai, je l'ai poussée, mais c'est un accident!* » Dans la foulée, Mohammed et sa femme iront déposer une main courante au commissariat de Châtellerault. Pendant ce temps-là, aux Ormes, les gendarmes alertés raniment la belle-mère, trouvée inconsciente au sol, le visage en sang (1). Elle dénonce des coups de poing en plein visage.

Le trentenaire condamné

Le tribunal s'est longuement plongé ce vendredi sur le déroulement de l'ensemble de ces faits. L'avocate de la jeune mère de famille et le procureur dénoncent le climat de violence imposée et la défense « *minable* » d'un homme qui veut « *se faire passer pour une victime* ». Une peine d'incarcération immédiate de dix mois est réclamée, jugée démesurée par la défense.

Le trentenaire, qui niait l'essentiel des violences, a été condamné à dix-huit mois de prison dont six ferme à purger sous la forme d'une détention à domicile sous surveillance électronique. Il devra éviter tout contact avec son ex durant deux ans et se tenir loin de son domicile. La justice a prononcé également un stage sur les violences conjugales.

(1) Ce sont eux qui ont prodigué les premiers soins, les pompiers n'ont pas voulu intervenir.

Centre Presse / La Nouvelle République





Revue de presse

Vienne : solidarité autour d'un vigneron gravement blessé pour sauver ses vendanges

ABONNÉS Cet article est réservé aux abonnés numériques.

Publié le 19/10/2022 à 06:25 | Mis à jour le 19/10/2022 à 10:58



Dernier jour de vendanges sur le domaine de la Coudraie avec tous les volontaires qui ont aidé Joris.
© Photo NR

Le 1 janvier 2022, Joris Naveau a pris la suite de l'exploitation familiale à Berrie. Il a trente ans. Il est marié avec Marie, avec qui il a 2 garçons, 4 ans et 7 ans.

Le 6 septembre, il chute d'une échelle. Un choc violent. Il souffre de plusieurs fractures. Les secours arrivent. Il est évacué par hélicoptère au CHU de Poitiers. À leur arrivée, les pompiers de Montreuil-Bellay et le Samu 86 le découvrent inconscient. Selon le médecin, son pronostic vital est engagé. L'hélicoptère le prend en charge sur le stade des Trois-Moutiers. Pendant deux jours, le pronostic vital reste engagé: hématome au cerveau, fracture de l'épaule, d'une vertèbre... Pendant quinze jours, il est maintenu en coma artificiel. Grâce à sa robustesse et une volonté de fer, il est de retour chez lui depuis le 4 octobre. Il lui faudra encore plusieurs semaines pour retrouver son autonomie.

Les vignerons se mobilisent

Dès le lendemain de l'accident, Damien Robert, le président des Vignerons AOP Saumur Vienne, a convoqué ses collègues pour organiser le remplacement de Joris. « *Nous étions au début des vendanges, explique-t-il. Joris exploite 8 ha de vignes et fait de la prestation totale pour des domaines depuis la taille de la vigne jusqu'aux vendanges sur 29 ha. Avec sa machine, il vendange près de 60 ha pour des viticulteurs. Nous avons mis en place un planning, chacun à tour de rôle, en fonction de ses compétences, pour faire le travail de notre ami, qui est aussi vice président de l'association.* »

Cette solidarité s'est déjà mise en place pour des vignerons en difficulté. « *Il y a même des volontaires qui se sont proposés, notamment des vignerons retraités* », précise Joris, engoncé dans sa coque pour protéger sa colonne vertébrale.

Marie, son épouse, avait créé un groupe WhatsApp avec les coordonnées de tous les volontaires. « *Je pouvais ainsi vérifier tous les soirs qu'il y avait bien un volontaire le lendemain pour faire le travail.* » Les vendanges touchent à leur fin. Samedi 8 octobre, au domaine de la Coudraie, exploité par Joris, tous les volontaires étaient là pour vendanger le coteau de Saumur, qui sera baptisé « *cuvée oubliée* ». « *J'ai été très touché par toutes les marques de sympathie à mon égard et à ma famille, ajoute Joris. Les amis, les voisins, bien sûr, mais aussi les pompiers et la gendarmerie, qui ont contacté mon épouse pour avoir des nouvelles.* »

Assis en bout de rang, Joris était là pour soutenir et surtout remercier sa famille et ses amis pour ces précieux coups de main. Une histoire dramatique qui se termine bien.

Centre Presse / La Nouvelle République

Retrouvez toute l'actualité des sapeurs-pompiers de la Vienne sur www.sdis86.net ou sur nos réseaux sociaux :





Revue de presse

Vienne : "J'ai pas entendu la sirène et je ne connais pas les consignes de sécurité!"

Publié le 20/10/2022 à 14:15 | Mis à jour le 20/10/2022 à 16:16



FAITS DIVERS JUSTICE - VIENNE



Yvan reste stoïque face à la menace potentielle représentée par l'énorme stock de carburant.
© Emmanuel Coupaye

Alors que la préfecture de la Vienne coordonne ce jeudi 20 octobre 2022 un exercice simulant un incendie sur un gros dépôt de carburant de Chasseneuil nous sommes allés voir le riverain le plus proche pour vérifier si les consignes sont respectées...

Si le dépôt de carburant Bolloré Energy de Chasseneuil-du-Poitou s'embrase, Yvan sera aux premières loges.

Son pavillon de la rue de Beausoleil surplombe le site classé Seveso seuil haut. C'est le premier pavillon d'un riverain. Le plus exposé aussi.

Réserves stratégiques de l'Etat

Il offre une vue imprenable sur les sept cuves (29.000 t) qui servent essentiellement au stockage des réserves stratégiques de l'Etat en cas de pénuries.

Nous sommes allés toquer à sa porte ce midi alors qu'un exercice de prévention piloté par la préfecture joue depuis ce matin un incident fictif avec panache de fumée imaginaire et évacuation virtuelle de tous les riverains et professionnels dans un rayon de 300 m.

Panache de fumée imaginaire et confinement virtuel

Mais, face à la menace et à l'exercice, Yvan reste stoïque et préfère parler de ses tomates.

A-t-il entendu la sirène du site censée retentir pour avertir les riverains dans un rayon 1,6 km ?

"Ah non, j'ai rien entendu", nous assure-t-il en tendant le prospectus reçu pour avertir de l'exercice.

Une réunion d'information avait eu lieu le mois dernier. Et les détenteurs d'un smartphone pouvait télécharger une application, Intramuros, délivrant des bulletins d'information et des consignes à suivre comme l'évacuation ou le confinement.

"J'ai pas entendu la sirène et je ne connais pas les consignes!"

"J'ai pas ça ! Je ne suis pas allé à la réunion. Ils ont construit ça il y a soixante ans et j'habite là depuis cinquante ans, j'ai jamais eu de problème, alors, c'est pas la peine de se déplacer! Y a jamais de camion, c'est très rare. Autrefois, ils chargeaient ici, c'était des camions de La Rochelle, je ne vois même plus les trains. C'est la première fois qu'il y a un exercice (1). Les consignes en cas de problème, non je ne les connais pas ! C'est pas embêtant, on verra bien..."



Le site sert de stockage pour des réserves stratégiques de carburant de l'Etat.
© Emmanuel Coupaye

Pendant qu'Yvan restait imperturbable, l'application annonçait que le panache de fumée de l'incendie du dépôt se dirigeait vers le Sud et que tous les habitants des communes du département se trouvant sur son trajet devaient rester confinés.

La salle de l'Agora était transformée en centre d'accueil géré par la Croix Rouge. La circulation des trains et des bus avait été stoppée dans le secteur.



L'exercice se déroulait essentiellement à la cellule de crise de la préfecture, sauf ce PC mobile des pompiers déployé près du site classé Seveso.
© Emmanuel Coupaye

L'ensemble de cet exercice s'est déroulé hors de la vue du public. Il n'y avait rien sur le site de dépôt de carburant.

Un PC mobile des pompiers était installé un peu plus loin sur un parking. l'essentiel s'est joué à la préfecture, au sein de la cellule de crise. L'exercice visait à vérifier la pertinence des mesures prises dans le cadre du plan particulier d'intervention.

Visiblement, le travail de prévention des risques reste à améliorer pour convaincre certains riverains de son intérêt.

Centre Presse / La Nouvelle République

Retrouvez toute l'actualité des sapeurs-pompiers de la Vienne sur www.sdis86.net ou sur nos réseaux sociaux :





Social media



@sdis86 Retweeted

Prefet de la Vienne @Prefet86 1d

● Exercice de #SécuritéCivile en cours sur le site #Seveso seuil haut #BolloréEnergy à Chasseneuil

🎯 Tester et mettre en œuvre la stratégie du Plan Particulier d'Intervention en cas d'accident

✅ Merci de ne pas relayer de fausses infos sur les réseaux

👉 vienne.gouv.fr/Actualites/Exe...



7 13